

ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

6 juin 2023

Seeing potential | delivering value



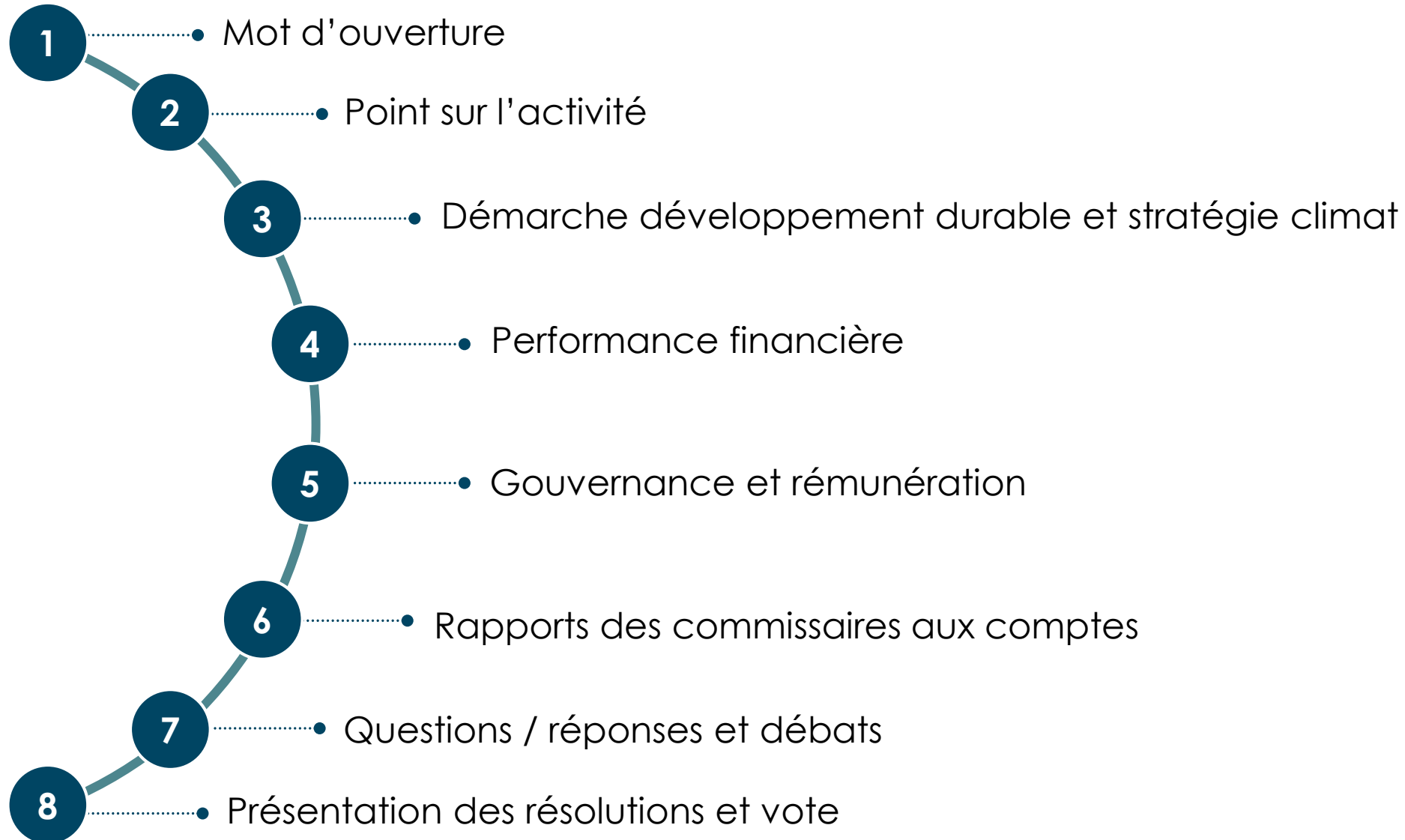
ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

BIENVENUE



ORDRE DU JOUR



ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

POINT SUR L'ACTIVITÉ



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS 2022



Les actifs sous gestion, en croissance annuelle de ~35 %, dépassent 30 Md€



Les levées de fonds et les investissements affichent un niveau record sur l'année



La performance des investissements reste soutenue, tous les fonds ayant atteint ou dépassé les prévisions



Les investissements destinés à la croissance des équipes et de la plateforme se poursuivent, en ligne avec l'activité



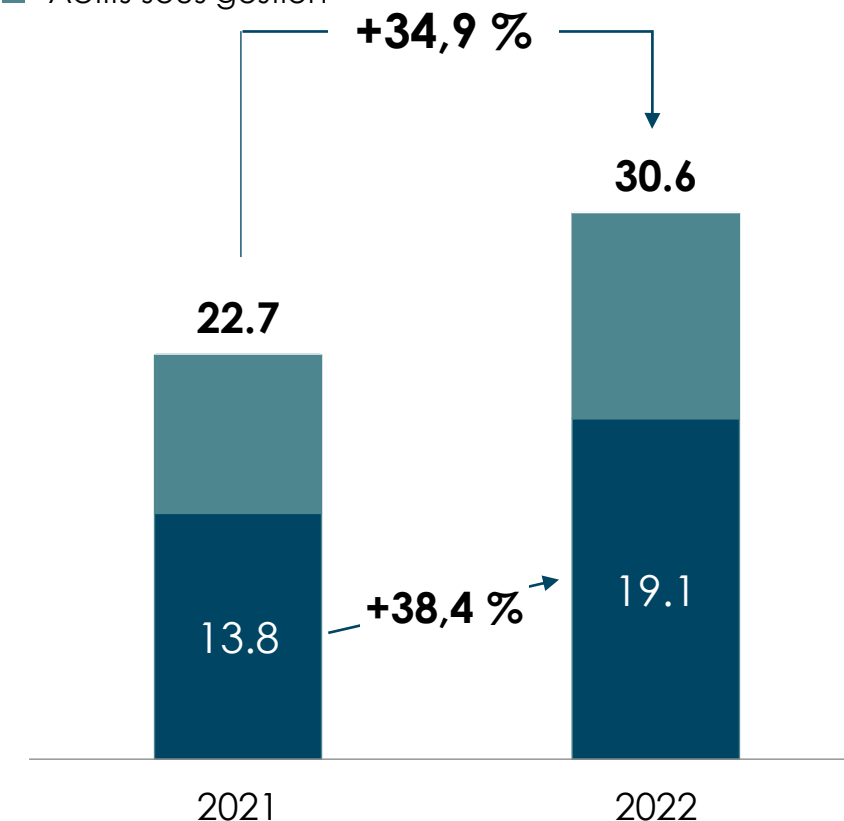
Les résultats financiers et les perspectives sont solides

FORTE CROISSANCE DES ACTIFS SOUS GESTION GRÂCE À LA PERFORMANCE DES INVESTISSEMENTS ET À UN POSITIONNEMENT DIFFÉRENCIÉ

- 1 Un marché en pleine expansion**
Le capital-investissement dans les infrastructures devrait connaître un taux de croissance annuel (TCAC) de 16,6 % entre 2021 et 2026⁽¹⁾
- 2 Plateforme d'investissement à grande échelle**
Société N° 1 de capital-investissement spécialisées dans les infrastructures en Europe, top 10 au niveau mondial
- 3 Des rendements de premier ordre**
*Multiple brut réalisé de 2,7x
TRI brut réalisé de 23 %*

Actifs sous gestion et actifs sous gestion générant des commissions (en Md€)

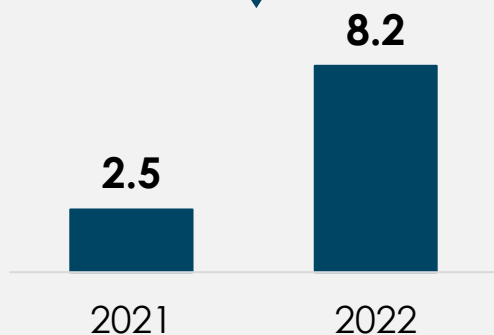
- Actifs sous gestion générant des commissions
- Actifs sous gestion



LEVÉES DE FONDOS ET NOMBRE D'INVESTISSEMENTS RECORD

Activité soutenue malgré un environnement de marché difficile

LEVÉES DE FONDOS (en Md€)



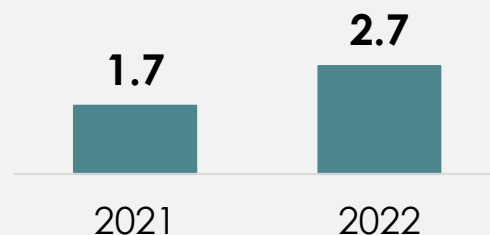
Fonds
Flagship V

~75 % de l'objectif
atteint

Fonds
NextGen I

~80 % de l'objectif
atteint

INVESTISSEMENTS⁽¹⁾ (en Md€)



FLAGSHIP

Wildstone

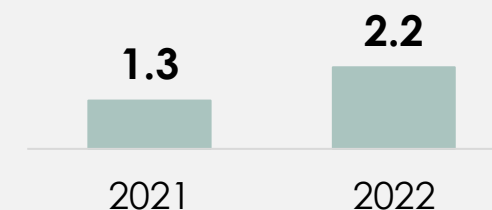
MID CAP

Lake State Railway

NEXTGEN



CESSIONS BRUTES (en Md€)



FLAGSHIP



Cession de
Lyntia Networks

Notes :

(1) À l'exclusion d'OpticalTel, puisqu'Antin a mis fin à l'opération le 8 mars 2023, certaines conditions suspensives de closing n'étant pas satisfaites selon les termes de l'accord de fusion.

HAUSSE DES MULTIPLES BRUTS DE TOUS LES FONDOS EN 2022

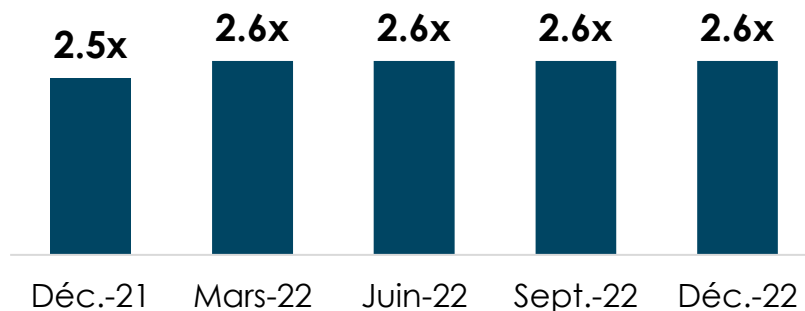
Performance de tous les fonds conforme ou supérieure aux prévisions



FONDS II – MILLÉSIME 2013

SUPÉRIEURE
AUX
PRÉVISIONS

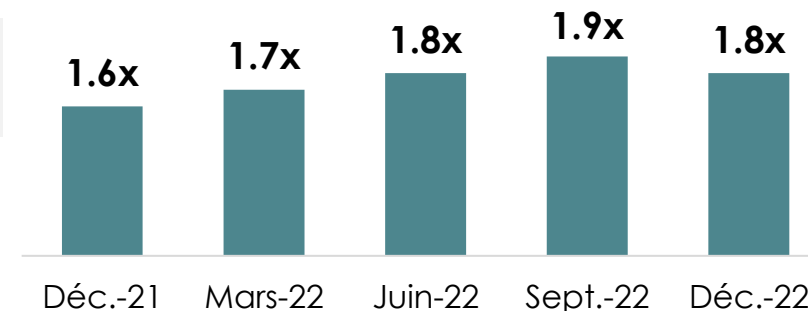
~91 %
réalisés⁽¹⁾



FONDS III – MILLÉSIME 2016

SUPÉRIEURE
AUX
PRÉVISIONS

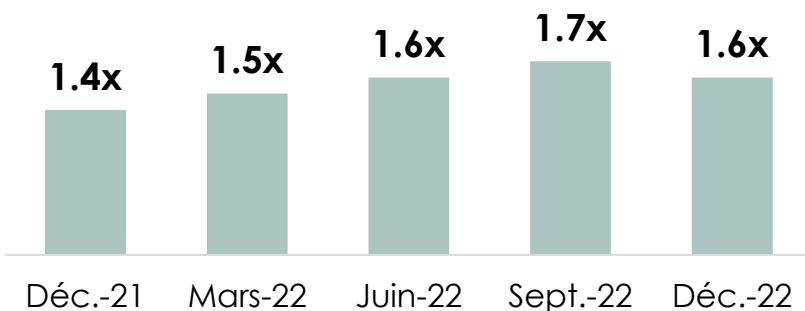
~23 %
réalisés⁽¹⁾



FONDS III-B – MILLÉSIME 2020

CONFORME
AUX
PRÉVISIONS

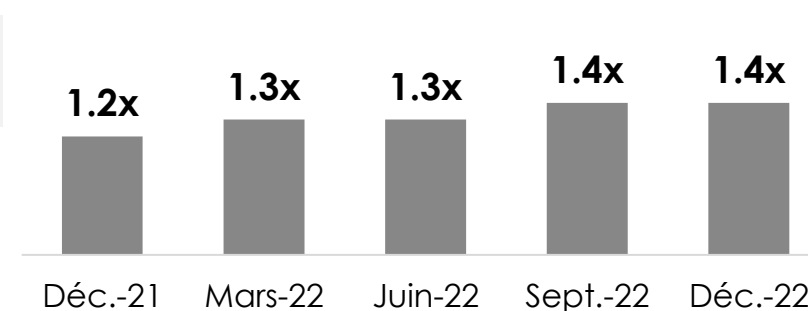
0 %
réalisé⁽¹⁾



FONDS IV – MILLÉSIME 2019

CONFORME
AUX
PRÉVISIONS

0 %
réalisé⁽¹⁾



LES FONDOS SE SITUENT À DIFFÉRENTS STADES DU CYCLE D'INVESTISSEMENT

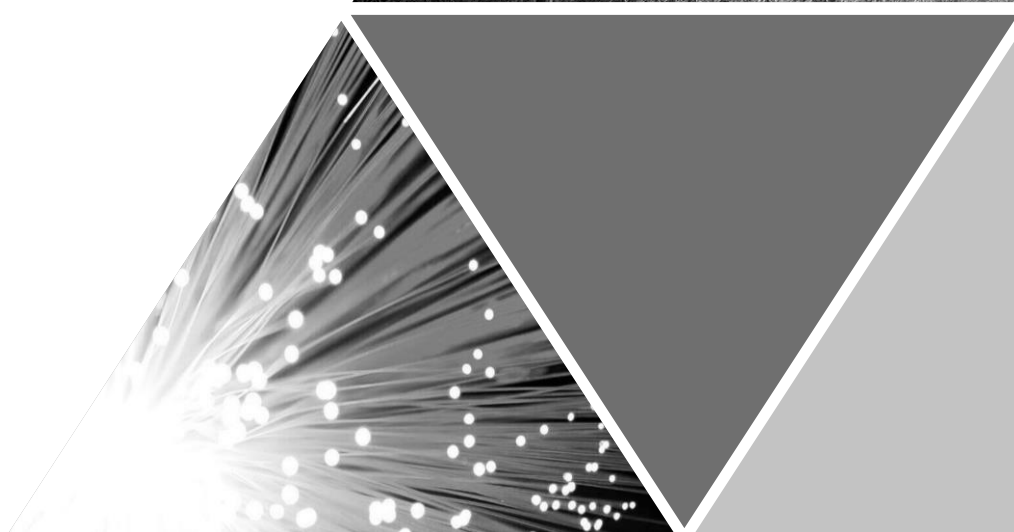
Notes :

(1) Mesure de la part de valeur totale d'un fonds qui a été réalisée. Se calcule comme la valeur réalisée sur la somme de la valeur réalisée et de la valeur résiduelle à un moment donné.

ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE



AMBITIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous cherchons à intégrer le développement durable au cœur de l'ensemble de nos activités, à la fois en tant qu'entreprise et en tant qu'investisseur

Agir en
entreprise responsable
en s'efforçant d'améliorer
les impacts ESG
de nos activités



Agir en
investisseur responsable
en intégrant les enjeux ESG
à toutes les étapes
du cycle d'investissement

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous avons définis des engagements s'articulant autour de cinq enjeux ESG clés



Changement climatique

Atténuer les effets de nos activités sur le changement climatique et s'adapter à ses conséquences



Gestion du capital humain

Promouvoir le bien-être et le développement professionnel de nos équipes, ainsi que la diversité et l'inclusion



Engagement sociétal

Soutenir les communautés locales et agir en tant que leader d'opinion dans notre secteur



Éthique et gouvernance

Respecter les normes d'éthique professionnelle et de gouvernance d'entreprise les plus exigeantes



Investissement responsable

Intégrer de manière active les enjeux ESG tout au long du cycle d'investissement

D'ici la fin de l'année : Définir des objectifs spécifiques, quantifiables et temporisés

FAITS MARQUANTS 2022

Nous avons travaillé de manière proactive en faveur de l'ensemble de nos engagements ESG



Changement climatique

100%

des émissions de GES mesurées¹

100%

des sociétés en portefeuille soumises à une analyse de risques climat²



Gestion du capital humain

46%

de femmes au sein de l'effectif

2%

de taux d'absentéisme



Engagement sociétal

8

associations caritatives soutenues

4

programmes académiques sponsorisés



Éthique et gouvernance

57%

d'administrateurs indépendants

17

réunions du Conseil d'administration et de ses comités spécialisés



Investissement responsable

100%

des transactions ont intégrés des enjeux ESG

100%

des nouvelles sociétés en portefeuille intégrées à notre programme ESG³

1. Émissions scopes 1, 2 et 3 générées en 2021 ; les émissions scope 3 liées à nos investissements concernent les sociétés qui se trouvaient au sein de notre portefeuille au 31 décembre 2021

2. Sociétés en portefeuille acquises au plus tard le 31 décembre 2021 et toujours au sein de notre portefeuille au quatrième trimestre 2022, à l'exception de Lyntia

3. Sociétés en portefeuille détenues depuis plus de 2 mois au 31 décembre 2022

FOCUS SUR NOTRE STRATÉGIE CLIMAT

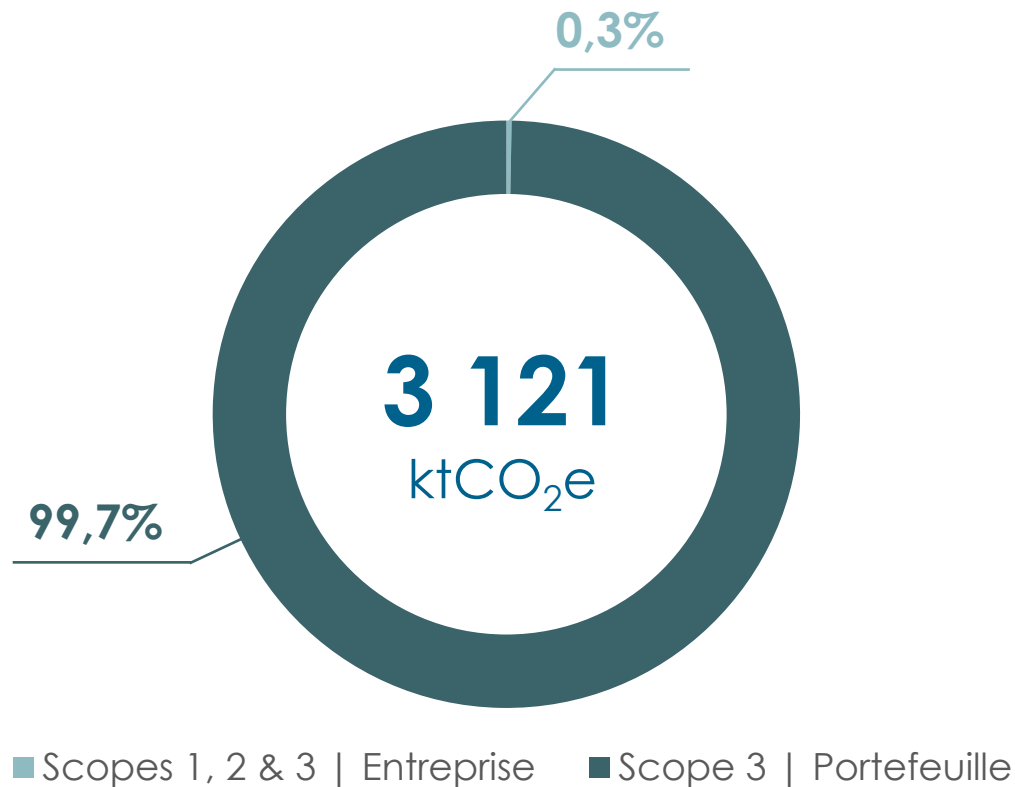
Notre stratégie vise à atténuer les effets de notre organisation sur le changement climatique et à adapter nos activités d'investissement aux conséquences de la hausse des températures



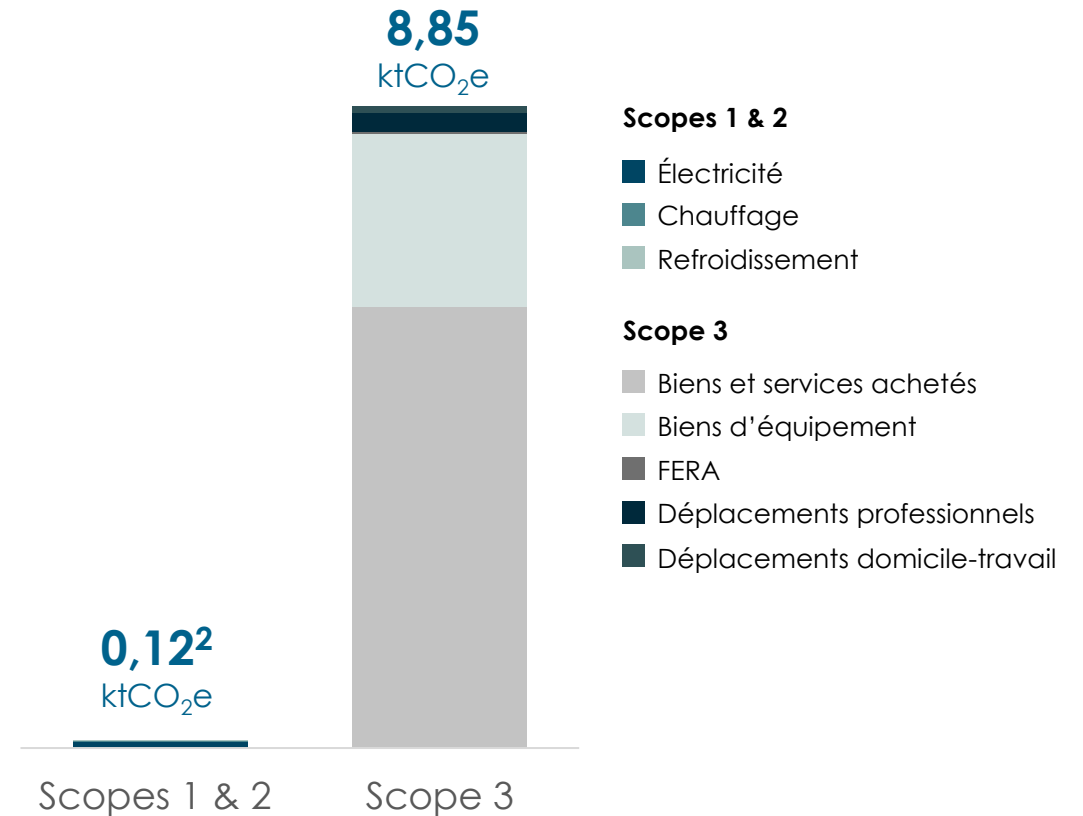
FOCUS SUR NOTRE STRATÉGIE CLIMAT

1 Décarboner nos activités conformément aux objectifs de l'Accord de Paris

Empreinte carbone totale¹



Zoom sur les émissions de l'entreprise¹



1. Émissions de GES 2021
2. Émissions « market-based »

1 Décarboner nos activités conformément aux objectifs de l'Accord de Paris

Objectif au niveau de l'entreprise

-42%

d'émissions scopes 1 & 2
entre 2022 et 2030¹

Leviers d'action

- ➔ Électricité renouvelable dans tous les bureaux
- ➔ Mobilisation des propriétaires des bureaux
- ➔ Priorisation de l'efficacité énergétique pour les nouveaux bureaux

Faits marquants 2022

0,42
ktCO₂e

2022

0,24
ktCO₂e

Objectif 2030

Objectif au niveau du portefeuille

100%

du capital investi dans des sociétés avec des objectifs validés par SBTi d'ici 2040

Leviers d'action

- ➔ Standardisation de la définition d'objectifs validés par SBTi à travers le portefeuille
- ➔ Evaluation de la faisabilité de définir des objectifs validés par SBTi avant la transaction
- ➔ Formation et aide à la décarbonation

Faits marquants 2022

4%

du capital investi dans des **sociétés avec des objectifs validés par SBTi²**

10%

du capital investi dans des **sociétés engagées à définir des objectifs validés par SBTi²**

1. Émissions « market-based »

2. Comme recommandé par SBTi, le chiffre indiqué ne tient pas compte du capital investi dans les sociétés détenues depuis moins de deux ans à la fin de l'année de référence et qui n'ont pas défini des objectifs validés par l'organisation

2 Investir activement dans des sociétés favorisant la transition bas carbone

Leviers d'action

- ➔ Etablissement de la transition énergétique comme thématique d'investissement clé pour tous les fonds
- ➔ Développement de stratégies d'investissement thématiques axées sur la décarbonation

Faits marquants 2022

Fonds Flagship & Mid Cap

15%

du capital investi dans le secteur des **énergies renouvelables**



13%

du capital investi dans le secteur des **réseaux de chaleur et de froid**



Fonds NextGen I

100%

du capital investi dans les secteurs des **bornes de recharge** et des **réseaux intelligents**



3 Intégrer les risques et opportunités climat dans le processus d'investissement

Leviers d'action

Période d'acquisition

- ➔ Identification des risques et opportunités climat
- ➔ Évaluation des risques et opportunités climat matériels
- ➔ Elaboration d'un plan d'action climat post-closing

Période de détention

- ➔ Analyse continue des risques et opportunités climat
- ➔ Mise en place de mesures d'adaptation spécifiques
- ➔ Évaluation périodique de la performance en matière d'adaptation climatique

Faits marquants 2022

✓ Enjeux d'adaptation climatique intégrés à notre **outil interne d'identification des risques ESG** pré-investissement

✓ Questions relatives à l'adaptation climatique intégrées à l'**enquête ESG annuelle** menée au sein de notre portefeuille

100 %

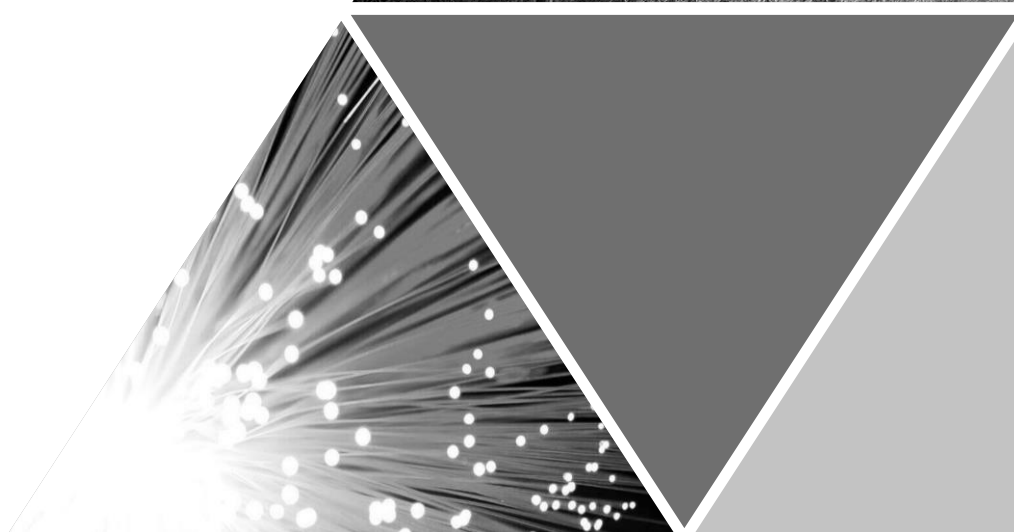
des sociétés en portefeuille soumises à une analyse de risques climat¹

1. Sociétés en portefeuille acquises au plus tard le 31 décembre 2021 et toujours au sein de notre portefeuille au quatrième trimestre 2022, à l'exception de Lyntia

ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

PERFORMANCE FINANCIÈRE



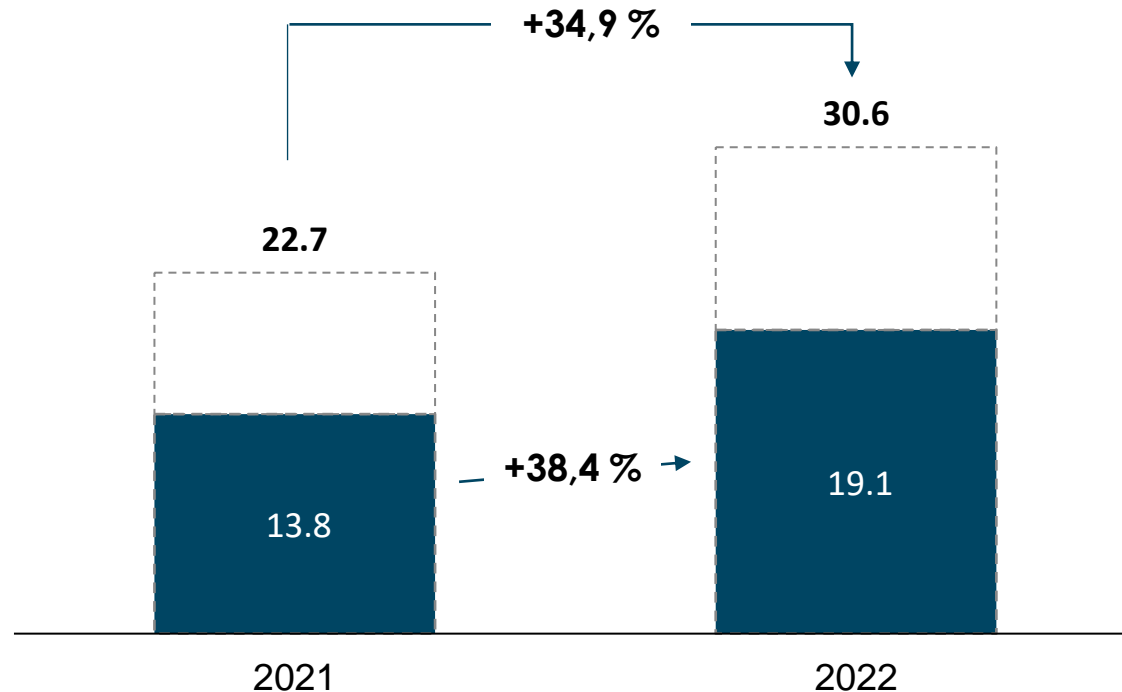
FORTE CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES GRÂCE À UNE LEVÉE DE FONDS RECORD

>95 % du chiffre d'affaires provient de commissions de gestion avec des contrats à long terme

Actifs sous gestion et actifs sous gestion générant des commissions (en Md€)

- Actifs sous gestion générant des commissions
- ▭ Actifs sous gestion

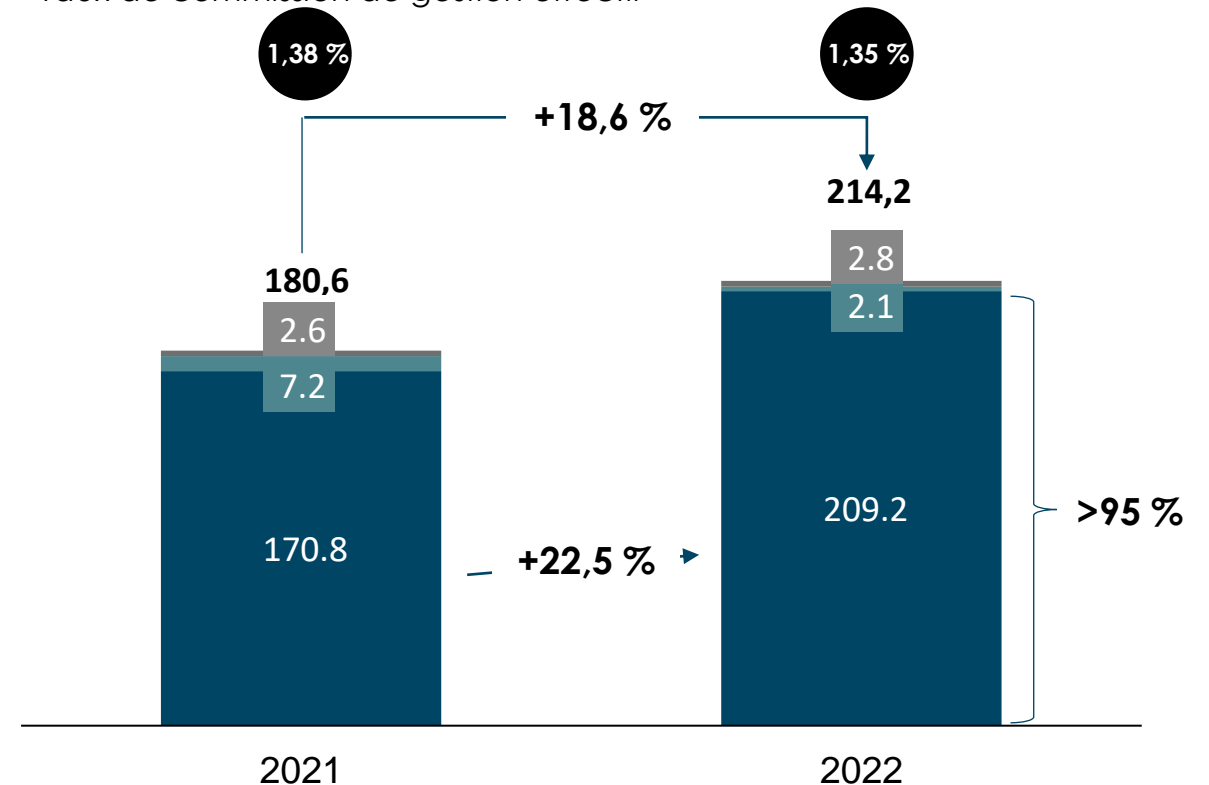
43 % des actifs sous gestion générant des commissions ont une durée de vie restante de ~10 ans



Chiffre d'affaires (en M€)

- Commissions de gestion
- Carried interest et revenus d'investissement
- Frais administratifs et autres revenus nets

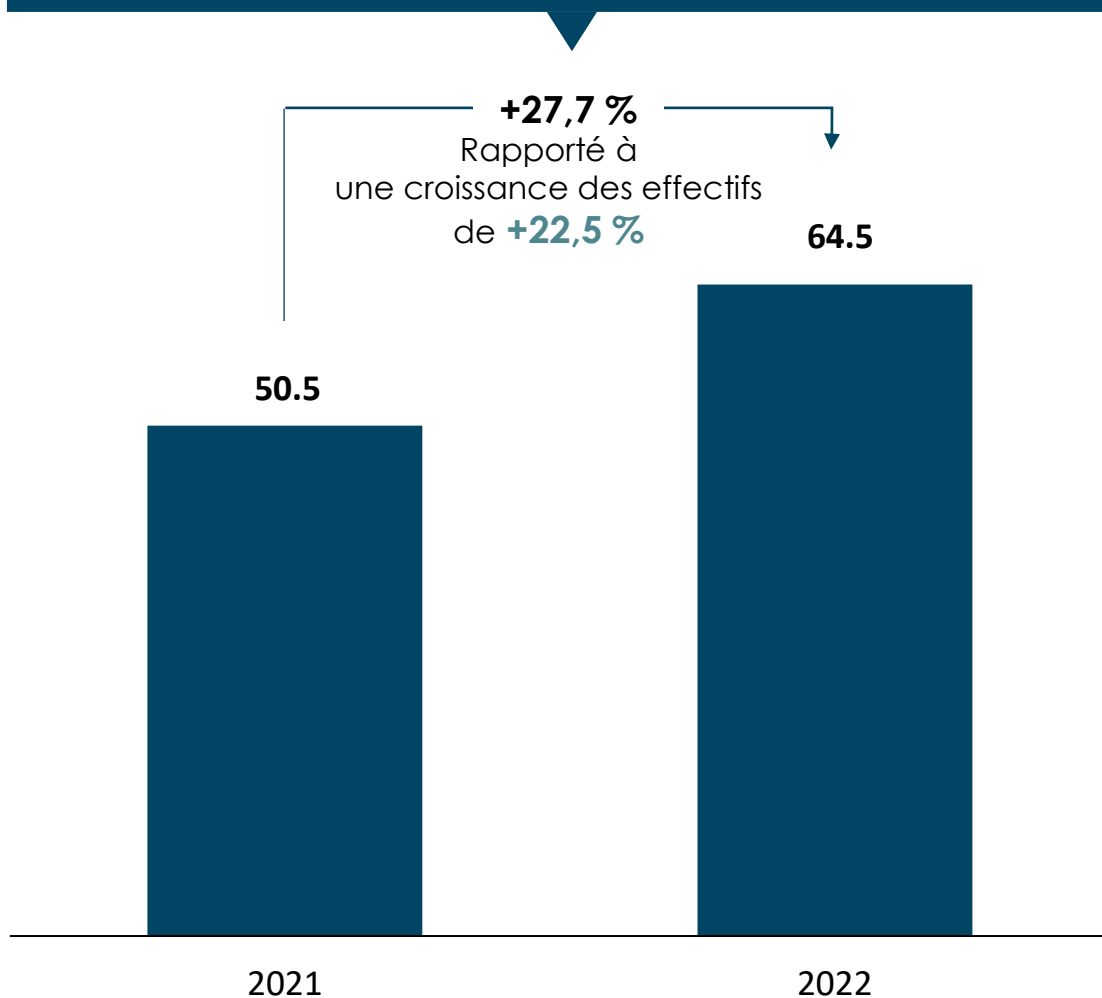
Taux de commission de gestion effectif⁽¹⁾



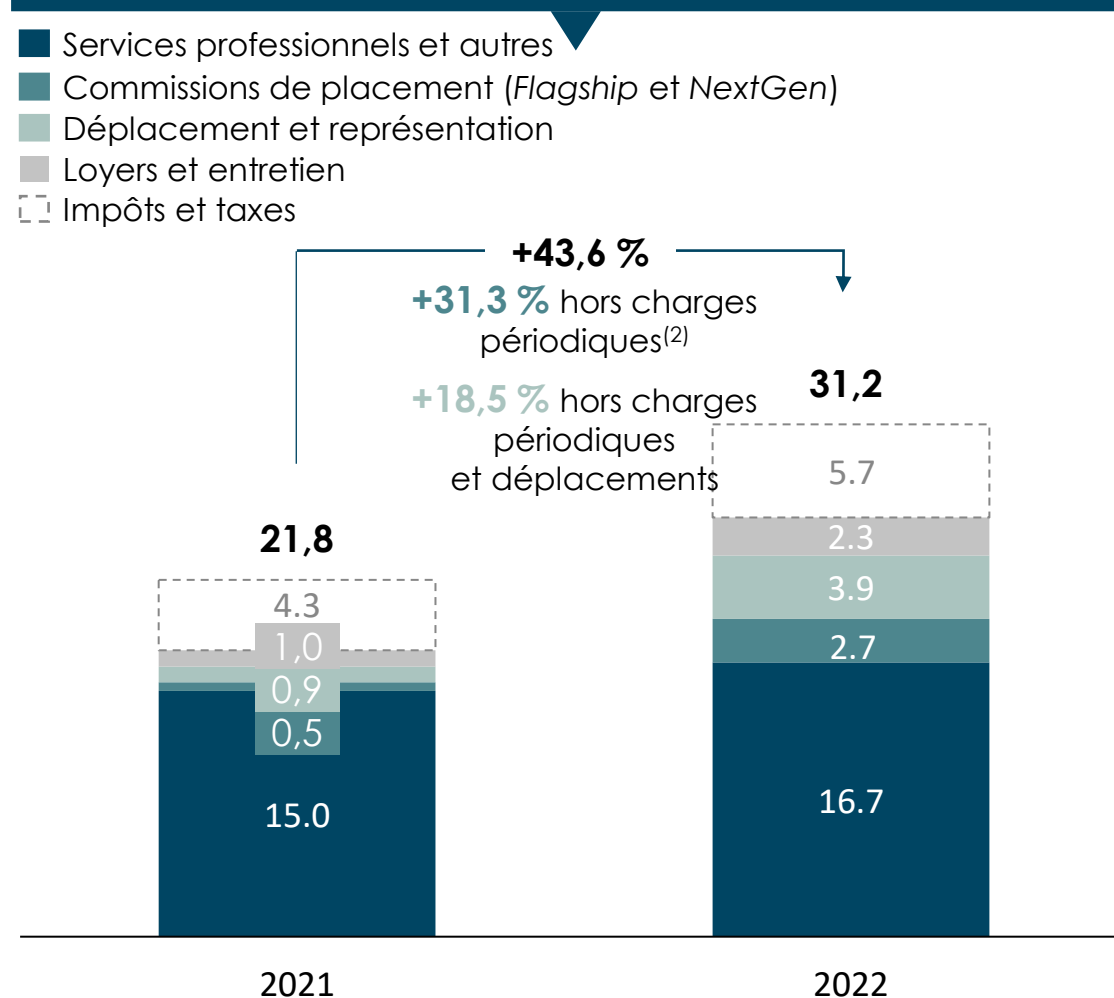
Notes :
(1) Antin exclut les commissions de rattrapage ainsi que les taux de commissions de gestion du Fonds III-B, en raison des différences dans les conditions économiques de ce fonds par rapport aux autres Fonds Antin, liées au niveau de maturité du Fonds III-B et au processus de vente secondaire à ce fonds à partir du Fonds III.

AUGMENTATION DE LA BASE DE COÛTS EN PHASE AVEC LA CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ

CHARGES DE PERSONNEL⁽¹⁾ (en M€)



AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION ET IMPÔTS⁽¹⁾ (en M€)



Notes :

(1) Hors effets non récurrents du plan d'attribution d'actions gratuites et de la couverture associée.

(2) Hors commissions de placement et location temporaire de bureaux.

AUGMENTATION DE L'EBITDA RÉCURRENT DE ~9 %

2022 est une année de transition qui ne reflète que partiellement l'augmentation de la capacité bénéficiaire

EBITDA RÉCURRENT (en M€)

Marge d'EBITDA récurrent

60 %

55 %

+9,3 %

108.4

118.5

2021

2022

RÉSULTAT NET RÉCURRENT (en M€)

Résultat récurrent par action avant dilution (€)

0,46

0,46

+7,0 %

74.4

79.7

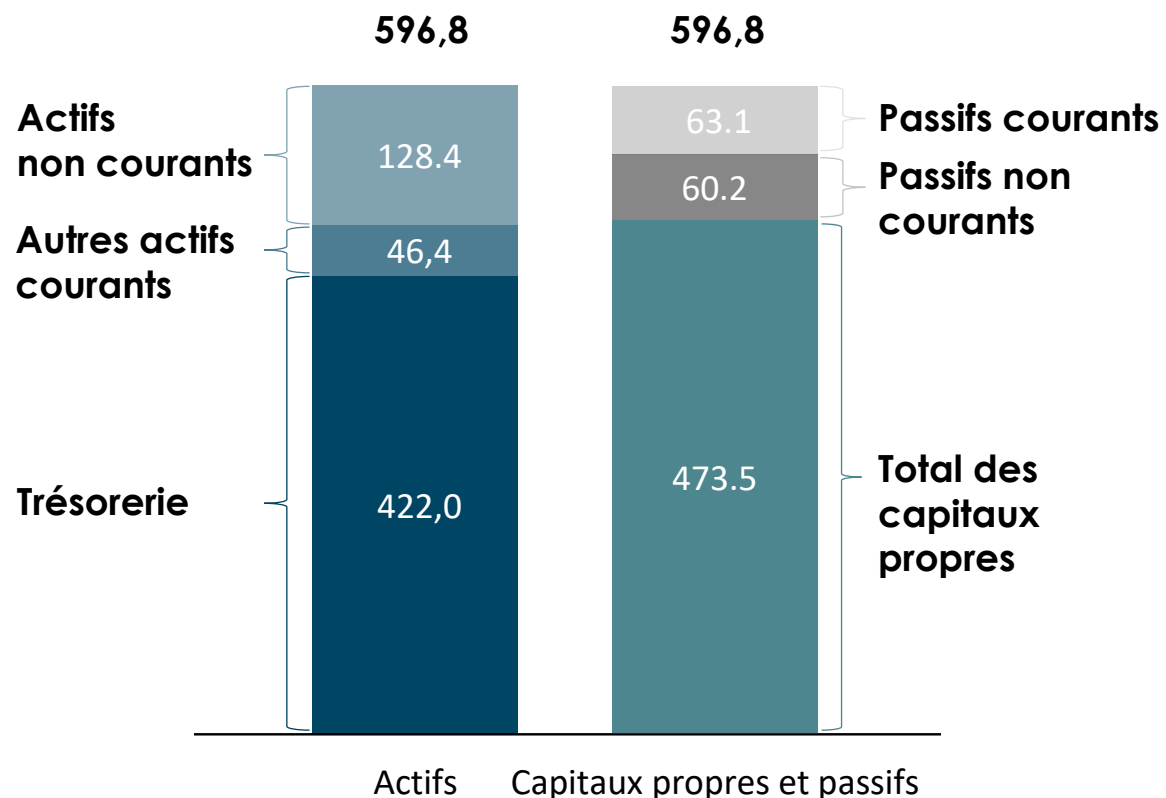
2021

2022

UN BILAN SOLIDE QUI PROCURE DE LA FLEXIBILITÉ

Au 31 décembre 2022

BILAN SOLIDE (en M€)



USAGE DU BILAN

Investissements dans les fonds et les véhicules de *carried interest*

106,6 M€ d'engagements non utilisés au profit des **Fonds Antin** + **19,7 M€** d'engagements non utilisés au profit des **véhicules de *carried interest***⁽¹⁾

Investissements dans des initiatives de croissance

Expansion géographique

Lancement d'une nouvelle stratégie

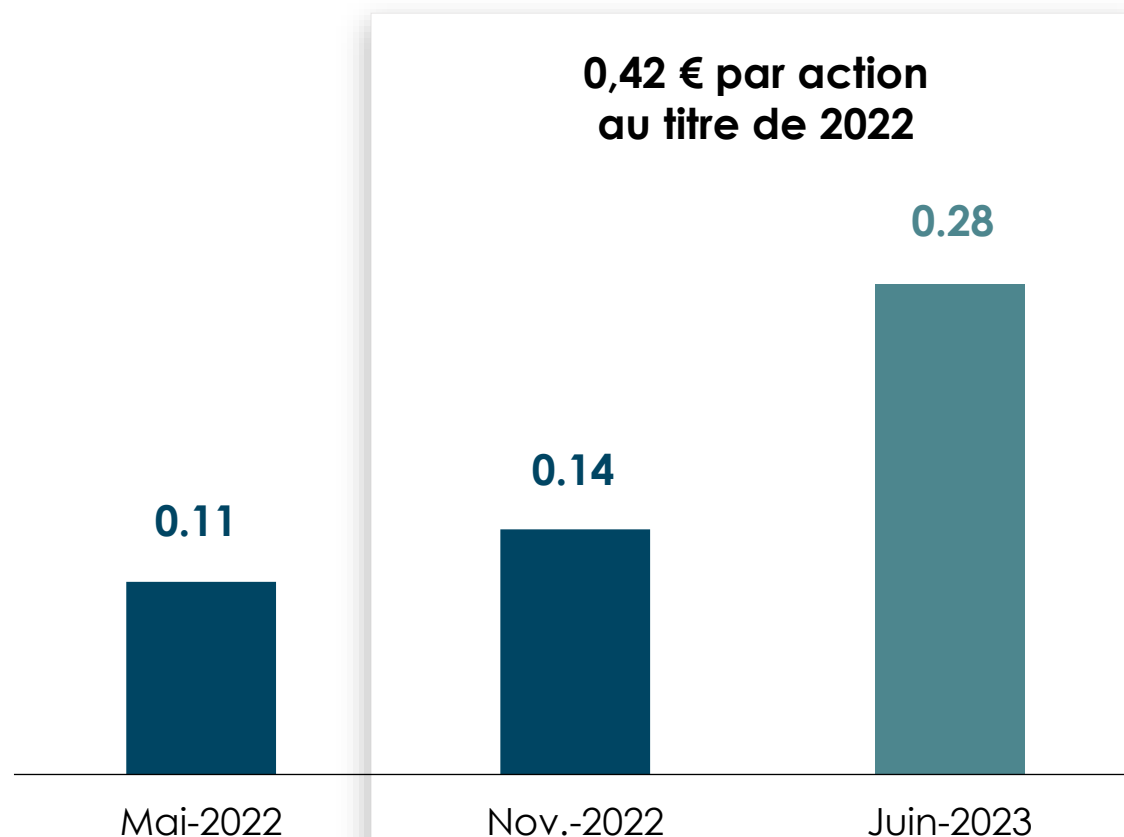
Fusions-acquisitions opportunistes

Notes :

(1) 20 % du *carried interest* alloué à Antin.

PROPOSITION DE DISTRIBUTION AUX ACTIONNAIRES

DISTRIBUTIONS (€ par action)



AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

MONTANT

0,42 € par action

- **0,14 € par action** versé en novembre 2022
- **0,28 € par action** à verser en juin 2023

DISTRIBUTION

73,3 M€

- **24,4 M€** versés en novembre 2022
- **48,9 M€** à verser en juin 2023

TAUX DE DISTRIBUTION

92 % de taux de distribution
sur le résultat net récurrent

DATES

Date de détachement du dividende :
8 juin 2023

Date de paiement :
12 juin 2023



CROISSANCE

- Croissance à long terme des actifs sous gestion générant des commissions supérieure à celle du marché des infrastructures
- Atteinte du plafond du Fonds *Flagship V* fin 2023 ou début 2024
- Atteinte de la taille cible du Fonds *NextGen I* en 2023



RENTABILITÉ

- Augmentation significative de l'EBITDA récurrent en 2023 par rapport à 2022
- Prévision que l'EBITDA récurrent atteigne 200 à 240 M€ en 2023 sur la base des engagements du Fonds *Flagship V* de 10 à 12 Md€



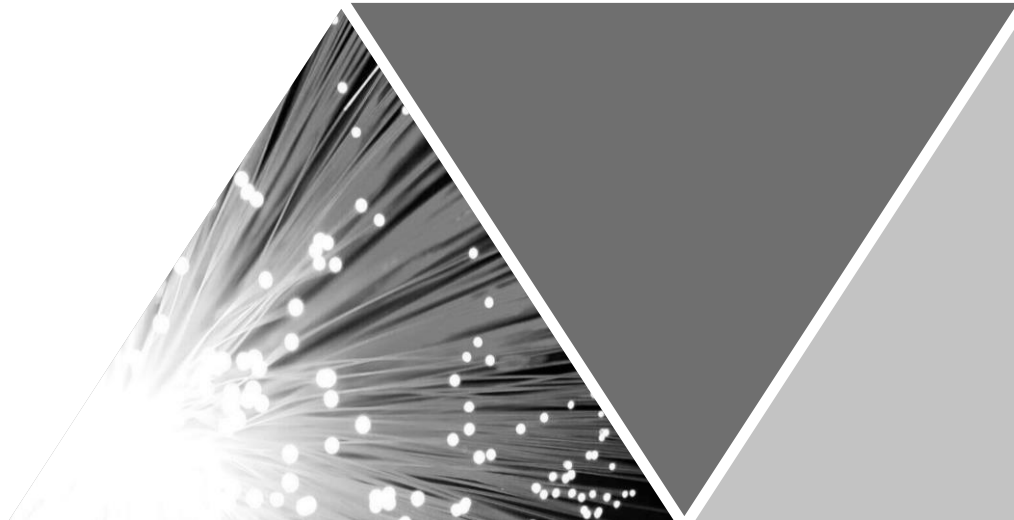
DISTRIBUTIONS

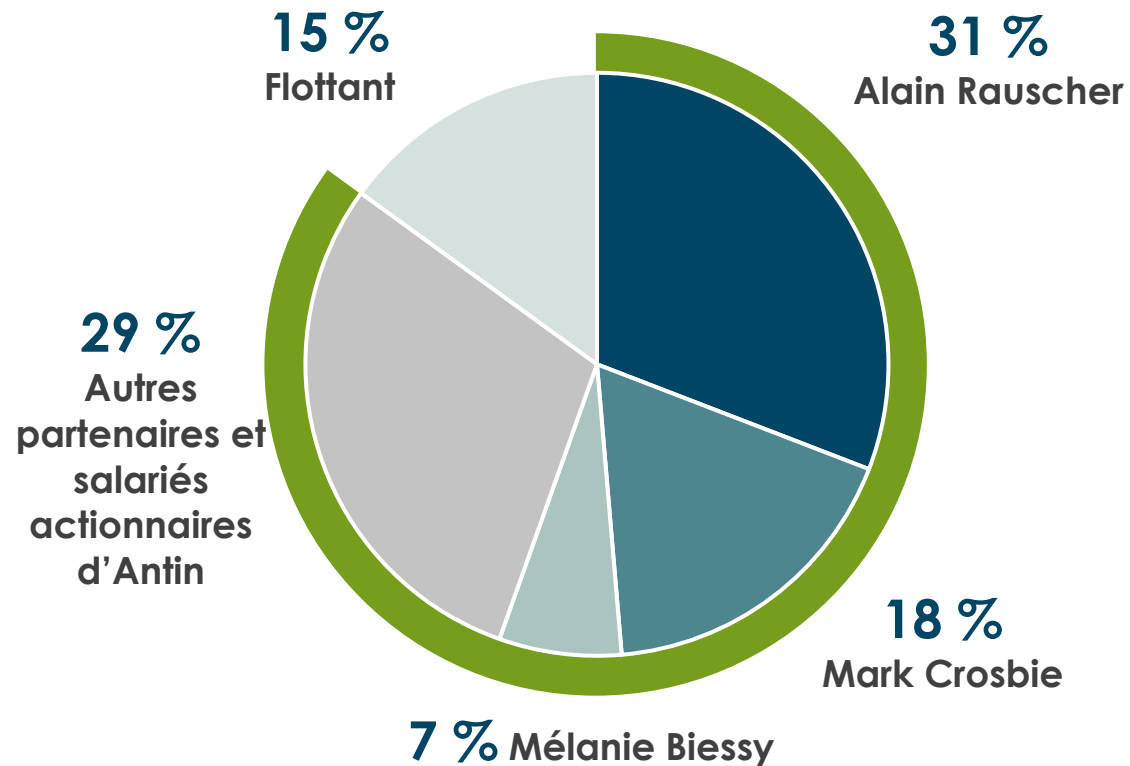
- La majorité des bénéfices sera distribuée, le montant absolu des dividendes annuels devant croître au fil du temps et faisant l'objet d'un versement en deux temps

ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

GOVERNANCE ET RÉMUNÉRATION





85 % DU CAPITAL DÉTENU
PAR LES PARTNERS ET
EMPLOYÉS D'ANTIN

**GARANTIT L'ALIGNEMENT
DES INTÉRÊTS**

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Alain Rauscher
Président-Directeur Général
Co-fondateur d'Antin



Mark Crosbie
Vice-Président et Directeur Général
Délégué
Co-fondateur d'Antin



Mélanie Biessy
Directrice exécutive et Directrice des
Opérations
Chez Antin depuis sa création



Russell Chambers
Administrateur indépendant



Ramon de Oliveira
Administrateur indépendant



Lynne Shamwana
Administratrice indépendante



Dagmar Valcarcel
Administratrice indépendante

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION EXPÉRIMENTÉ, DIVERSIFIÉ ET ENGAGÉ

INDÉPENDANT ET DIVERSIFIÉ

7

Administrateurs



57 %
de membres
indépendants



**Évaluation
annuelle**
du Conseil



43 %
de femmes



5
nationalités



60 ANS
d'âge moyen

EXPÉRIMENTÉ



Direction
générale
d'entreprises
internationales



Expérience
en fusions et
acquisitions



Expérience
en sociétés
cotées



Expérience
dans le
secteur
financier



Expérience en
investissement
et *private
equity*



Expertise
juridique



Expérience
du secteur
des
infrastructures



Expertise
RSE

ENGAGÉ

100 %

de taux de participation

3 comités

Comité d'Audit

(100 % indépendant)

**Comité des Nominations et des
Rémunérations**

(100 % indépendant)

Comité de Développement Durable

(33 % indépendant)

ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

RÉMUNÉRATION AU TITRE DE L'EXERCICE 2022



RÉMUNÉRATION ATTRIBUÉE AUX ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

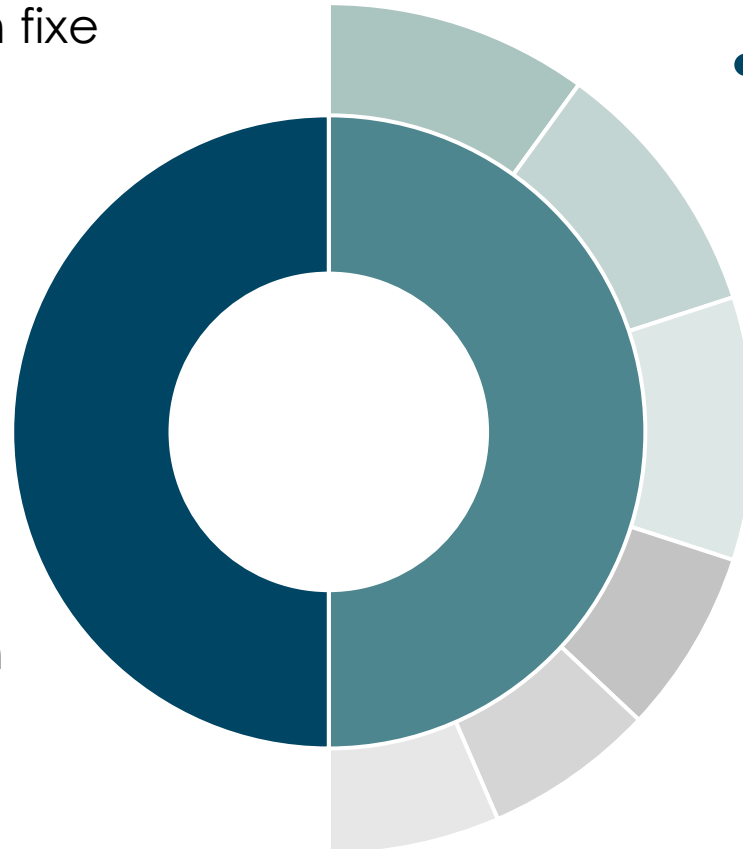
	Russell Chambers	Ramon de Oliveira	Lynne Shamwana	Dagmar Valcarcel
Montant fixe	54 000 €	54 000 €	54 000 €	54 000 €
Montant variable	66 000 €	66 000 €	66 000 €	66 000 €
Réunions du Comité d'Audit	40 000 €	Sans objet	60 000 €	40 000 €
Réunions du Comité des Nominations et des Rémunérations	40 000 €	40 000 €	Sans objet	60 000 €
Réunions du Comité de Développement Durable	Sans objet	Sans objet	Sans objet	45 000 €
TOTAL	200 000 €	160 000 €	180 000 €	265 000 €

STRUCTURE DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ POUR L'EXERCICE 2022

■ 50 % de rémunération fixe

■ 50 % de rémunération variable annuelle maximale

Sous conditions de performance



● 60 % de critères quantitatifs

- Croissance des actifs sous gestion **de 10 %**
- Croissance du résultat récurrent ajusté de **5 %**
- Marge d'EBITDA récurrent ajustée **≥ 60 %**

● 40 % de critères qualitatifs

- Mise en œuvre de la feuille de route ESG
- Qualité de la gouvernance et du management
- Satisfaction des *Limited Partners*

RÉMUNÉRATION ATTRIBUÉE AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ POUR L'EXERCICE 2022

Rémunération annuelle fixe

Alain Rauscher	AIP UK	364 437,50 £	Total 835 903 €⁽¹⁾	Mark Crosbie	AIP UK	728 875 £	Total 821 806 €⁽¹⁾
	AIP SAS	425 000 €			AIP SAS		

Rémunération annuelle variable

Alain Rauscher	AIP UK	353 759 £	Total 811 410,50 €⁽¹⁾	Mark Crosbie	AIP UK	707 519 £	Total 797 728 €⁽¹⁾
	AIP SAS	412 547,50 €			AIP SAS		

(1) Sur la base du taux de change (1 livre sterling = 1,1275 euro) publié par la Banque centrale européenne au 30 décembre 2022.

ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

RÉMUNÉRATION AU TITRE DE L'EXERCICE 2023



POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

Enveloppe max. inchangée : 1 210 000 €
pour les administrateurs indépendants

COMPOSANTES DE LA RÉMUNÉRATION	POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION AU TITRE DE L'EXERCICE 2022	POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION AU TITRE DE L'EXERCICE 2023
Participation au Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none">• 54 000 € par administrateur indépendant (montant fixe)• 66 000 € par administrateur indépendant (montant variable, sous réserve de participation à 100 %)• 10 000 € par réunion (> 4 réunions)	<ul style="list-style-type: none">• 54 000 € par administrateur indépendant (inchangé)• 66 000 € par administrateur indépendant (inchangé)• Composante supprimée
Participation aux Comités	<ul style="list-style-type: none">• 10 000 € par administrateur indépendant, par réunion de Comité (sous réserve de participation)• 5 000 € par président, par réunion de Comité (sous réserve de participation)	<ul style="list-style-type: none">• 100 000 € (enveloppe totale) à répartir entre les administrateurs, en fonction de leur assiduité• 20 000 € pour le ou la président(e) du Comité d'Audit (rémunération fixe)• 10 000 € pour le ou la président(e) du Comité des Nominations et des Rémunérations (rémunération fixe)• 10 000 € pour le ou la président(e) du Comité de Développement Durable (rémunération fixe)

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ POUR L'EXERCICE 2023 (1/2)

RÉMUNÉRATION FIXE

- Aucune rémunération versée par Antin IP SA
- Rémunération fixe au titre des fonctions exercées au sein d'**AIP UK** et d'**AIP SAS**
- En ligne avec la rémunération 2022, avec une légère augmentation pour compenser l'inflation

RÉMUNÉRATION VARIABLE

- Critères de la rémunération variable annuelle (allant jusqu'à 100 % de la rémunération fixe annuelle)
 - **Poids renforcé** des **critères quantitatifs**
 - **Critères identiques pour les deux mandataires sociaux**

AUTRES RÉMUNÉRATIONS

- **Pas de stock-options ni d'actions gratuites**
- **Pas de plan de retraite**
- **Pas d'indemnités de départ**
- **Pas de contrepartie d'une clause de non-concurrence**
- **Aucun avantage en nature** (à l'exception (i) d'un régime de retraite complémentaire pour un coût annuel de 6,3k € et (ii) d'une couverture complémentaire santé dont bénéficie le Président-Directeur Général pour un coût annuel d'environ 5,7k €)
- **Pas d'autres rémunérations**

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ POUR L'EXERCICE 2023 (2/2)

■ **50 %** de rémunération fixe

■ **50 %** de rémunération variable annuelle maximale

Sous conditions de performance



● **70 %** de critères quantitatifs

- Croissance des actifs sous gestion **de 10 %**
- Croissance du résultat récurrent ajusté de **5 %**
- Marge d'EBITDA récurrent ajustée **≥ 60 %**
- Bénéfice distribuable **↑**
- Multiple brut sur les investissements réalisés⁽¹⁾

● **30 %** de critères qualitatifs

- Mise en œuvre de la feuille de route ESG
- Qualité de la gouvernance et du management

(1) Sur la base d'une moyenne pondérée (en fonction du capital investi) sur trois ans. Doit être égal ou supérieur à un multiple exigeant préétabli en fonction des objectifs du Groupe

ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

QUESTIONS / RÉPONSES ET DÉBATS



ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS ET VOTE



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

FINANCE

- Approbation des **comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2022 (1^{re} et 2^e résolutions)**
- Affectation du résultat de l'exercice 2022 et fixation du montant à **distribuer (3^e résolution)**
- Approbation du **rapport des commissaires aux comptes** sur les conventions réglementées (**4^e résolution**)

GOUVERNANCE ET RÉMUNÉRATION

- Approbation du renouvellement du mandat d'administratrice de **M^{me} Lynne Shamwana** et de **M^{me} Dagmar Valcarcel (5^e et 6^e résolutions)**
- Approbation des **informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux (7^e résolution)**
- Approbation des **rémunérations versées ou attribuées au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué au titre de l'exercice 2022 (8^e et 9^e résolutions)**
- Approbation de la **politique de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2023 (10^e-12^e résolutions)**

AUTORISATIONS FINANCIÈRES

- Approbation du renouvellement de l'**autorisation de rachat d'actions (13^e résolution)**
- Approbation du renouvellement de l'**autorisation de réduction de capital par annulation d'actions (14^e résolution)**
- Approbation du renouvellement des **autorisations financières antérieures (15^e-25^e résolutions)**